

## Mot de la présidence



Annie Domingue  
Présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, il est temps de prendre un moment pour feuilleter les pages de cette histoire que vous avez contribué à écrire jour après jour. Comme tout bon livre, cette année a connu son lot de rebondissements, de défis et d'apprentissages. À chaque page, votre engagement a occupé une place essentielle.

Au fil des mois, vous avez accompagné les élèves avec patience et passion. Souvent, ce sont les détails les plus discrets qui donnent toute sa richesse à un récit. Un mot d'encouragement, une explication reprise autrement, une écoute attentive ou une confiance renouvelée : ces gestes du quotidien sont les lignes qui marquent durablement le parcours de vos élèves et donnent du sens à leur histoire scolaire.

Lorsqu'on est plongé dans l'écriture d'un livre, il est parfois difficile de mesurer l'importance de chaque page. Pourtant, chacune contribue à l'ensemble. De la même façon, votre travail quotidien façonne des trajectoires, nourrit des ambitions et ouvre des horizons. Même lorsque les résultats ne sont pas immédiatement visibles, votre influence demeure bien réelle.

À mesure que ce chapitre se conclut, les traces de votre engagement apparaissent clairement. Elles se lisent dans la joie des élèves qui franchissent une étape importante, dans la fierté de celles et ceux qui obtiennent leur diplôme, dans la confiance retrouvée d'un jeune qui a persévéré malgré les obstacles ou encore dans les projets qu'entreprendront plusieurs d'entre eux. Elles se retrouvent aussi dans les remerciements spontanés, parfois simples et brefs, mais toujours sincères.

Aujourd'hui, le moment est venu de refermer le livre de 2025-2026. Non pas parce que l'histoire est terminée, mais parce qu'une pause s'impose avant d'en écrire un nouveau tome. Enseigner demande une énergie considérable, une attention constante et un investissement humain exceptionnel. Cette année encore, vous avez répondu présent avec professionnalisme et dévouement.

À l'approche de l'été, nous vous invitons à fermer doucement cette couverture et à vous accorder le temps nécessaire pour vous ressourcer. Que les prochaines semaines soient remplies de moments simples et heureux, de découvertes, de rencontres ou de tranquillité. Après avoir consacré tant de temps à accompagner les autres dans leur propre récit, vous méritez pleinement de prendre soin du vôtre.

Lorsque viendra le temps d'ouvrir un nouveau livre à l'automne, de nouvelles pages blanches vous attendront, porteuses de possibilités, de projets et d'espoir. D'ici là, prenez le temps de savourer le chemin parcouru et d'être fiers de l'histoire que vous avez contribué à écrire cette année.

Nous vous souhaitons un été doux, reposant et inspirant, à la hauteur de votre engagement et de votre contribution à la réussite des élèves.

Bon été à toutes et à tous.

*Annie Domingue,*  
Présidente du SEEL-CSQ

## Plateforme Web *Ça nous regarde!*

À l'automne, les Québécoises et les Québécois devront décider dans l'urne de ce qu'ils souhaitent prioriser pour les prochaines années. Peu importe le gouvernement en place, ça devra être un gouvernement qui souhaite donner les moyens de ses ambitions au système scolaire québécois!

D'ailleurs, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a créé la plateforme Web *Ça nous regarde!* dans le but de vous donner des outils vous permettant d'y voir plus claire parce que les décisions du gouvernement, ça nous regarde! Ça nous regarde en double! Ça nous regarde comme citoyen. Ça nous regarde comme enseignantes et enseignants aussi!

Vous pouvez la consulter en cliquant sur le lien suivant : <https://www.lacsq.org/ca-nous-regarde/>.



*Annie Domingue,*  
Présidente du SEEL-CSQ

## Réclamation des prestations d'assurance-emploi entre la séance d'affectation et le début du contrat

Les enseignantes et enseignants précaires sont tenus, dans le formulaire de demande de prestations qu'ils remplissent à la fin de l'année scolaire, de s'engager à aviser Service Canada s'ils obtiennent un nouveau contrat par la suite. Le cas échéant, Service Canada peut alors demander à l'enseignante ou l'enseignant à quelle date elle ou il a obtenu ce nouveau contrat et à quelle date il débute.

Nous vous recommandons d'attendre que le contrat ait effectivement commencé avant d'en aviser Service Canada et de mentionner uniquement la date de début de ce contrat. Nous vous suggérons de ne mentionner la date de la séance d'affectation que si la question vous est directement posée afin d'éviter une inadmissibilité et une réclamation des prestations reçues de la part de Service Canada.

Si malgré tout, une inadmissibilité vous était imposée, vous devez sans tarder déposer une demande de révision (sans excéder 30 jours de la décision) et nous en aviser dès que possible en écrivant au [z45.laurentides@lacsq.org](mailto:z45.laurentides@lacsq.org) ou en téléphonant au 1 800 263-6024.

*Olivier Gagnon,*  
Secrétaire-trésorier du SEEL-CSQ



## Clause de protection du pouvoir d'achat (6-5.02 B)

Pour faire suite à la diffusion de l'indice des prix à la consommation (IPC Québec) par Statistique Canada pour le mois de mars 2026, le seuil de déclenchement du mécanisme de protection de notre pouvoir d'achat est officiellement franchi.

L'écart constaté entre l'inflation réelle (2,71 %) et l'augmentation couvrant la période allant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026 de 2,6 % se traduit par un ajustement de 0,11 % de nos salaires. Ce mécanisme remplit sa mission : garantir la protection de notre pouvoir d'achat pendant la durée de la convention collective.

### Trois éléments importants à retenir

- **Rétroactivité** : Peu importe le moment où l'ajustement apparaîtra sur votre paie, il est rétroactif au 31 mars 2026.
- **Effet cumulatif** : Cet ajustement est appliqué avant l'augmentation de salaire de 2,5 % du 1er avril 2026. Cette dernière sera donc recalculée sur le salaire déjà ajusté de 0,11 % au 31 mars 2026.
- **Calendrier de versement** : L'employeur dispose d'un délai maximal de 180 jours suivant la publication de la donnée de Statistique Canada pour mettre en œuvre l'ajustement et verser la rétroactivité, soit au plus tard le 17 octobre 2026.

Voici donc la nouvelle échelle de traitement (taux à compter du 141<sup>e</sup> jour de travail) :

Échelon	2022-2023 (taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail)	2023-2024 (taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail)	2024-2025 (taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail)	2025-2026 (taux à compter du 140 <sup>e</sup> jour de travail)	2025-2026 (taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail)	2026-2027 (taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail)
1	49 319 \$	51 461 \$	52 799 \$	52 857 \$	54 178 \$	56 074 \$
2	52 614 \$	54 899 \$	56 326 \$	56 388 \$	57 798 \$	59 821 \$
3	56 753 \$	60 041 \$	61 602 \$	61 670 \$	63 212 \$	65 424 \$
4	58 646 \$	62 409 \$	64 032 \$	64 102 \$	65 705 \$	68 005 \$
5	59 943 \$	64 871 \$	66 558 \$	66 631 \$	68 297 \$	70 687 \$
6	61 269 \$	67 429 \$	69 182 \$	69 258 \$	70 989 \$	73 474 \$
7	63 875 \$	70 088 \$	71 910 \$	71 989 \$	73 789 \$	76 372 \$
8	66 589 \$	72 851 \$	74 745 \$	74 827 \$	76 698 \$	79 382 \$
9	69 418 \$	75 726 \$	77 695 \$	77 780 \$	79 725 \$	82 515 \$
10	72 369 \$	78 711 \$	80 757 \$	80 846 \$	82 867 \$	85 767 \$
11	75 444 \$	80 426 \$	82 517 \$	82 608 \$	84 673 \$	87 637 \$
12	78 651 \$	83 845 \$	86 025 \$	86 120 \$	88 273 \$	91 363 \$
13	81 994 \$	87 409 \$	89 682 \$	89 781 \$	92 026 \$	95 247 \$
14	85 478 \$	91 123 \$	93 492 \$	93 595 \$	95 935 \$	99 293 \$
15	89 110 \$	94 994 \$	97 464 \$	97 571 \$	100 010 \$	103 510 \$
16	97 524 \$	100 246 \$	102 857 \$	102 985 \$	105 542 \$	109 249 \$

*Olivier Gagnon*  
Secrétaire-trésorier du SEEL-CSQ

## Mesures pour les enseignantes et enseignants retraités

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une nouvelle entente concernant les enseignantes et enseignants retraités a été ratifiée le 10 juin dernier entre la FSE et le CPNCF (partie patronale). Voici donc les mesures qui seront en vigueur pour l'année scolaire 2026-2027 :

- Taux de suppléance et contrat à la leçon payé au 1/1000 de l'échelon du taux annuel pour 60 minutes de tâche éducative.
- Taux à l'échelon pour tout contrat.
- Heures relevant du taux horaire à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle payées au 1/1000 du taux annuel.
- Prime de 12,5 % pour les contrats d'au moins un mois.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au [z45.laurentides@lacsq.org](mailto:z45.laurentides@lacsq.org) si vous avez besoin de plus de précisions.

*Olivier Gagnon*

Secrétaire-trésorier du SEEL-CSQ

## Gala local *Ma plus belle histoire*

Le 11 mai dernier avait lieu le Gala local *Ma plus belle histoire* qui soulignait les élèves ayant participé au concours *Ma plus belle histoire*. Ce concours, organisé par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), en collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), invite les élèves de la formation générale des adultes à rédiger un texte sur un sujet qui les inspire particulièrement.

À l'Éducation des adultes des Cimes, ce sont 18 élèves qui ont participé, dont deux qui sont maintenant publiés dans le recueil national du concours : *Je veux triompher* par Ana Maria Diaz et *Femme de cœur* par Milane Alary Fernandez.

Encore une fois, nous tenons à souligner l'incroyable travail des enseignantes et enseignants qui accompagnent quotidiennement ces élèves. Votre soutien, votre professionnalisme ainsi que votre engagement incitent vos élèves à se dépasser. Nous souhaitons remercier les enseignantes et enseignants qui font vivre ce concours localement : Mmes Anick Lanthier, Nathalie Marcoux et Annie Trudeau ainsi que MM. Martin Boucher et Simon Léonard. D'ailleurs, nous souhaitons remercier ce dernier pour l'animation du gala.

En terminant, nous vous invitons à visiter notre site Internet où nous publions le recueil national du concours ainsi que le recueil local de tous les textes des élèves de l'Éducation des adultes des Cimes : <https://seel.lacsq.org/dossiers/formation-generale-des-adultes/>.

*Annie Domingue*

Présidente du SEEL-CSQ





## Gala local *Maman va à l'école*

Le 25 mai dernier avait lieu la remise des bourses *Maman va à l'école* au Centre de services scolaire des Laurentides. C'est avec fierté que le Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides (SEEL-CSQ) s'est associé à cet événement qui favorise l'accès à un premier diplôme pour les mères de famille monoparentales.

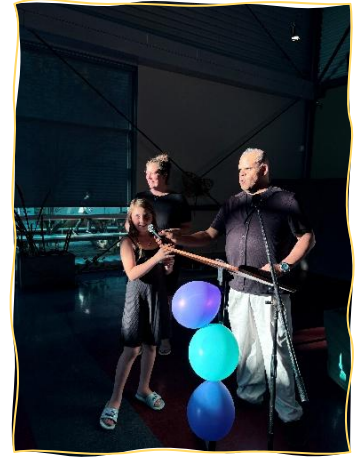
Cette année, ce sont six élèves du Centre de formation professionnelle et de l'Éducation des adultes des Cimes qui ont reçu des bourses de 500 \$ chacune. Ces dernières sont offertes aux mères qui veulent reprendre leurs études et elles sont principalement constituées grâce à des dons d'organisations et d'individus issus du monde syndical et de l'enseignement, tels que : le SEEL-CSQ, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), *Maman va à l'école*, le Fonds de solidarité FTQ et La fondation Léa-Roback.

D'ailleurs, nous souhaitons remercier celles et ceux qui ont rendu la soirée possible : Mmes Caroline Beaubien, Dominique Lapointe-Petit, Marie-Pier Lincourt, Isabelle Richard et Marie-Claude Séguin. D'ailleurs, nous souhaitons remercier Mme Marie-Pier Lincourt et M. Jean-François Bernard pour l'animation du gala ainsi que Mme Isabelle Bouchard et ses élèves pour les jardinières remises.

Félicitations à ces mères qui font preuve d'un courage et d'une volonté incroyables!

**Annie Domingue,**  
Présidente du SEEL-CSQ





## Les protections RésAut CSQ

### Des avantages négociés pour vous

Depuis près de 40 ans, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) fait confiance à La Personnelle pour vous offrir un régime d'assurance auto, habitation et entreprise, adapté à votre réalité.



La CSQ fait équipe avec La Personnelle pour vous offrir :

- des tarifs exclusifs en assurance de groupe auto et habitation;
- une couverture personnalisée;
- des conseillers qui ne ménagent aucun effort pour vous trouver la bonne couverture au bon prix.

Pour en apprendre davantage, nous vous invitons à visiter le site Internet de La Personnelle : [https://www.lapersonnelle.com/?grp=csq&utm\\_id=bf-4-0001-32567&campagne=bf-4-0001-32567](https://www.lapersonnelle.com/?grp=csq&utm_id=bf-4-0001-32567&campagne=bf-4-0001-32567).

